



«MAGHREB OXYGÈNE SA»

Société anonyme au capital de 81 250 000 dirhams

Siège social: immeuble Taфраouti, Km 7 route de Rabat (Aïn Sebâa) - Casablanca – RC n° 101.837

AVIS DE RÉUNION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Les actionnaires de la société dite « MAGHREB OXYGÈNE » SA au capital de 81 250 000 dirhams, sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle qui aura lieu le 25 mars 2021 à 10 heures 30 mn, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration ;
- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes ;
- Approbation desdits rapports ;
- Approbation du bilan et des comptes de l'exercice 2020 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Fixation du montant des jetons de présence ;
- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes ;
- Approbation des conventions autorisées par le conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 56 de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi 20-19 ;
- Quitus aux Administrateurs et décharge aux commissaires aux comptes ;
- Pouvoirs à conférer pour les formalités.

Les documents dont l'article 141 de la loi prescrit la communication aux actionnaires seront déposés au siège social et aux bureaux de la société à l'adresse suivante : 139, Boulevard Moulay Ismail, Casablanca. Les documents et informations, dont la communication est prescrite par l'article 121 bis de ladite loi, seront disponibles sur le site internet de la société (www.maghreboxygene.ma).

Toute demande d'inscription de projet de résolutions à l'ordre du jour doit être déposée ou adressée au siège social, contre accusé de réception, dans un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis, et ce, conformément à l'article 121 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-19.

Si vous ne pouvez assister à cette assemblée, nous vous rappelons que vous pouvez soit voter par correspondance, soit vous faire représenter par un autre actionnaire, le conjoint, un ascendant ou descendant ou toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières en lui remettant une procuration. Le formulaire de vote par correspondance ou par procuration est disponible sur le site internet précité.

Le Conseil d'Administration

«MAGHREB OXYGÈNE SA»

PROJET DE RÉSOLUTIONS À SOUMETTRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE PRÉVUE LE 25 MARS 2021

Première résolution (projet)

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion présenté par le conseil d'administration ainsi que le rapport général des commissaires aux comptes, approuve tels qu'ils lui sont présentés l'ensemble des documents de synthèse portant sur les comptes, tant sociaux que consolidés, de l'exercice clos au 31 décembre 2020, ainsi que les rapports précités.

Suite à ce qui précède, l'assemblée générale ordinaire confère aux administrateurs quitus définitif, et sans réserve, pour leur gestion pendant l'exercice dont les comptes ont été ci-dessus approuvés et donne également décharge aux commissaires aux comptes pour leur mandat durant ledit exercice.

Deuxième résolution (projet)

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2020 qui s'élève à 9 433 325,32 dirhams comme suit :

Résultat net	9 433 325,32 Dhs
+ Report à nouveau antérieur	37 903 949,11 Dhs
= Résultat distribuable*	47 337 274,43 Dhs
- Dividendes	3 250 000,00 Dhs
= Solde à reporter à nouveau	44 087 274,43 Dhs

Il sera donc distribué un dividende 4 dirhams par action.

L'assemblée générale donne par ailleurs tous pouvoirs au Président Directeur Général pour fixer la date et le lieu de paiement du dividende à distribuer dont le montant est ci-dessus fixé.

Troisième résolution (projet)

L'assemblée générale décide d'allouer au conseil d'administration un montant brut plafonné à 1 100 000 dirhams à titre de jetons de présence, à passer par frais généraux dans les comptes de l'exercice 2021.

Quatrième résolution (projet)

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95, sur les sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi 20-19, l'assemblée générale déclare approuver lesdites conventions et donner à cet égard quitus aux administrateurs.

Cinquième résolution (projet)

L'assemblée générale déclare conférer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal, pour effectuer toutes les formalités nécessaires requises en pareille matière ou prévues par la loi.

(*) Le montant de la réserve légale avait atteint les 10% du capital par dotations antérieures au présent exercice.

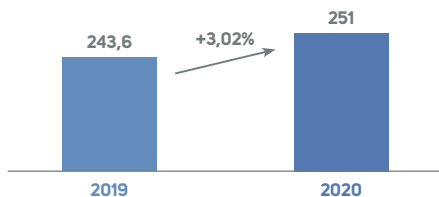
RÉSULTATS ANNUELS 2020

Le Conseil d'Administration de Maghreb Oxygène, réuni le 15 février 2021, a examiné l'activité de la société au terme de l'exercice 2020 et a arrêté les comptes sociaux et consolidés y afférents.

Dans ce contexte difficile marqué par la pandémie Covid-19, Maghreb Oxygène a fait preuve d'une résilience grâce à la solidité de ses fondamentaux.

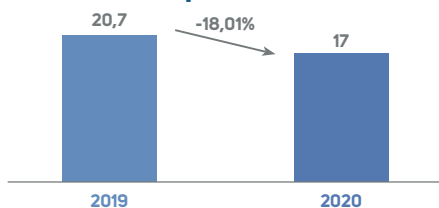
INDICATEURS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS SOCIAUX

Chiffre d'affaires (en MDH)



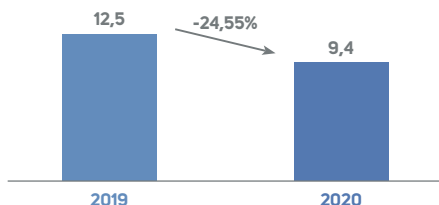
Les ventes de Maghreb Oxygène se sont bonifiées de 3,02 %. Elles s'affichent à 251,0 MDH en 2020 contre 243,6 MDH l'année précédente.

Résultat d'exploitation (en MDH)



S'expliquant par l'augmentation des charges opérationnelles (+5,7 %), le résultat d'exploitation se contracte, s'affichant à 17,0 MDH contre 20,7 MDH au titre de l'année 2019.

Résultat net (en MDH)



Dans ce sillage, le résultat net décroît de 24,55 % et s'établit à 9,4 MDH contre 12,5 MDH en 2019.

INDICATEURS BILANCIELS SOCIAUX

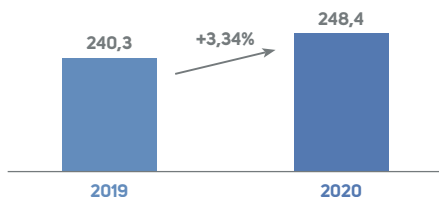
En Mdh	31/12/2019	31/12/2020	Variation en %
Fonds propres sociaux	224,6	230,8	+2,75 %
Total Bilan Social	453,4	472,2	+4,14 %

Les fonds propres de Maghreb Oxygène progressent de 2,75 % par rapport à 2019 pour s'établir à 230,8 MDH.

Le total bilan se renforce de 4,14 % et s'affiche à 472,2 MDH.

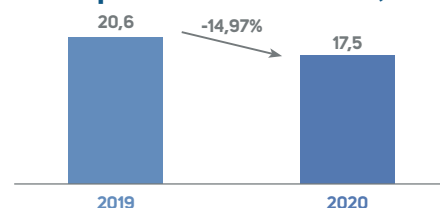
INDICATEURS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS CONSOLIDÉS

Chiffre d'affaires consolidé (en MDH)



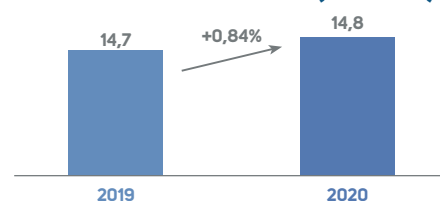
Le chiffre d'affaires consolidé de Maghreb Oxygène se bonifie de 3,34 %. Il s'affiche à 248,4 en 2020 contre 240,3 en 2019.

Résultat opérationnel consolidé (en MDH)



Le résultat d'exploitation consolidé fléchit de 14,97 % par rapport à la même période de l'année précédente et s'affiche à 17,5 MDH en 2020.

Résultat net consolidé (en MDH)



Le résultat net consolidé se stabilise à 14,8 MDH en 2020 contre 14,7 MDH une année auparavant.

INDICATEURS BILANCIELS CONSOLIDÉS

En Mdh	31/12/2019	31/12/2020	Variation en %
Fonds Propres consolidés	253,3	264,8	+4,56 %
Total Bilan consolidé	499,5	521,0	+4,31 %

Les fonds propres consolidés ont connu une hausse de 4,56 % et s'établissent à 264,8 millions de dirhams contre 253,3 millions de dirhams en 2019.

Quant au total du bilan, il progresse de 4,31 % pour s'afficher à 521,0 millions de dirhams.

PERSPECTIVES

Maghreb Oxygène escompte continuer à vitaliser ses résultats, marque d'une implication de tous les instants, poursuivant son avancée en tant qu'acteur de référence sur le secteur.

DIVIDENDES

Compte tenu du résultat dégagé durant l'exercice 2020, le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, la distribution d'un dividende de 4 DH par action.

TABEAU DE BORD DE L'ACTIONNAIRE

En Mdh	31/12/2019	31/12/2020
Bénéfice par action	15,39	11,61
Dividende par action	4	4

Le communiqué annuel 2020 est disponible sur notre site internet : <https://www.maghrebxygene.ma/communiqués-de-presse/>